

Droit de visite : dimanche FERIE pendant vacances

Par Florence76, le 08/08/2016 à 11:55

Bonjour,

J'aurais une question concernant le droit de visite de Monsieur quand le dimanche est un jour férié durant les vacances scolaires.

Normalement, il est convenu à l'amiable que ma fille, revient chez sa mère ou repart de chez sa mère le dimanche vers 18h. Le père se charge du transport car il exerce un droit de visite.

Mais qu'en est-il si le dimanche des vacances scolaires (comme c'est le cas le dimanche 25 décembre 2016) est un jour férié ?

Monsieur doit-il bien me ramener ma petite fille comme convenu le dimanche vers 18h?

Merci de vos réponses